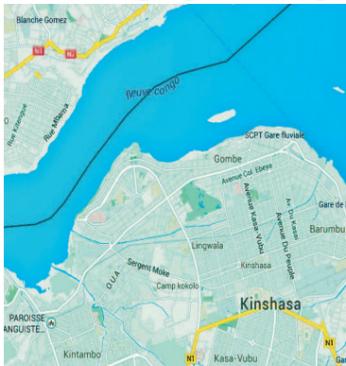


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3995 - MERCREDI 12 MAI 2021



Claude Makéléle

FÉCOFA

Makelele, Hitoto et Nonda chargés de convaincre les binationaux

La Fécofa a officiellement pris l'option de ramener les jeunes binationaux congolais évoluant en Europe chez les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC). C'est en tout cas la mission confiée à Claude Makelele, Roger Hitoto et Chris Shabani Nonda.

Le président de l'instance faîtière du football, Constant Omari Selemani, a nommé l'ancien international français de souche

RD-congolaise, Claude Makelele, et l'ancien international congolais Roger Hitoto en qualité d'ambassadeurs du football congolais. Selon le site web officiel de la Fécofa, « les nouveaux promus sont chargés de contacter, de faire le suivi et de convaincre des binationaux sur l'échiquier mondial ». Ceux-ci vont mettre leur expérience sportive au bénéfice de la RDC.

Page 4

ASSISTANCE HUMANITAIRE

La Caritas Budjala au chevet des sinistrés des vents violents

Victimes des vents violents qui ont emporté la toiture de tous les bâtiments du camp des mariés de la paroisse Saint-Joseph de Bokonzi, dans le territoire de Kungu, secteur de Dongo dans la province du Sud-Ubangi, les pensionnaires dudit camp ont bénéficié récemment de l'assistance de la Caritas Budjala.

La modeste assistance était composée de barres de savon, de sucre et de sel. La remise de cette assistance s'est passée dans l'enceinte de ladite paroisse. Caritas Budjala



Distribution de vivres par Caritas-budjala aux sinistrés des vents violents dès lors auprès des institutions publiques et privées, partenaires, hommes et femmes de bonne volonté de venir au secours de ces victimes afin de soulager leurs douleurs. Page 3

UNFPA

La directrice exécutive en visite de travail en RDC



La directrice exécutive de l'UNFPA, Dr Nathalia Kanem

Un communiqué publié par la section communication de l'UNFPA annonce l'arrivée ce 12 mai à Kinshasa du Dr Natalia Kanem, directrice exécutive de ladite agence. La visite de la directrice exécutive du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) s'inscrit dans le cadre du soutien de son agence aux ef-

forts du gouvernement pour faire avancer le développement social et économique, notamment le deuxième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH2). Cette visite marque aussi une preuve de solidarité avec le peuple de la RDC dans son cheminement vers le développement durable. Page 3

MISSION DE L'ONU EN RDC

Déploiement des unités de réaction rapide supplémentaires

Ces unités annoncées par le secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, qui vont renforcer la mission onusienne dans le pays, vont poursuivre la collaboration avec les nouvelles autorités militaires

nommées dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. « La décision du président Tshisekedi traduit une volonté d'engager davantage des forces pour traiter le problème d'insécurité dans la partie est du pays. Nous travaillons ensemble. De notre

côté, nous travaillons pour renforcer la Monusco dans la région en attendant la Brigade d'intervention rapide. Nous sommes en train de déployer les unités de réaction rapide supplémentaires », a affirmé Jean-Pierre Lacroix. Page 2

ÉDITORIAL

Cyberattaques

Que les cyberattaques, autrement dit le piratage informatique, se multiplient à travers le monde comme vient de le démontrer la paralysie du plus grand oléoduc des Etats-Unis était, hélas !, prévisible depuis longtemps. Menées par des groupes criminels dans le but de récolter de l'argent, mais probablement aussi manipulées par des puissances extérieures ce type d'opérations va générer une instabilité générale dont il convient de prendre dès à présent la juste mesure si l'on veut en limiter les conséquences désastreuses.

Résumée en quelques mots, la cyberattaque lancée lundi a purement et simplement bloqué l'acheminement sur près de 9.000 kilomètres des carburants produits dans le Texas qui approvisionnent par un puissant pipe-line la mégapole de New York et la côte est des Etats-Unis. Une opération criminelle dont le but était manifestement de provoquer une flambée inédite du prix des carburants qui elle-même aurait fortement perturbé la relance de l'économie américaine à laquelle s'emploient le nouveau Président Joe Biden et son gouvernement.

Ce que confirme la cyberattaque ainsi menée est le fait qu'il est possible aujourd'hui de paralyser les grandes industries en s'en prenant aux outils informatiques grâce auxquels elles développent leurs activités. Nous en avons eu la démonstration à plusieurs reprises ces derniers mois en Iran, en Arabie Saoudite, en Ukraine et ailleurs, démonstration d'autant plus inquiétante que derrière ces agressions informatiques se dissimulent très probablement des puissances qui ont pris la juste mesure de leur capacité de nuisance.

De ce qui précède l'on peut, l'on doit tirer la conclusion que les Etats doivent sans plus tarder s'organiser afin de prévenir de telles agressions. Une prévention qui sera d'autant moins facile à organiser que l'intelligence dite « artificielle », c'est-à-dire créée par des ordinateurs ultrapuissants et propagée par des réseaux de plus en plus complexes, va permettre aux cyberattaques de prendre une dimension sans mesure avec celle que nous voyons aujourd'hui se produire.

Anticiper l'inévitable est plus que jamais un devoir stratégique que tous les Etats, tous les gouvernements, tous les peuples doivent désormais s'imposer, si du moins ils veulent préserver leur liberté, leur indépendance.

Le Courier de Kinshasa

MISSION DE L'ONU EN RDC

Déploiement des unités de réaction rapide supplémentaires

Ces unités annoncées par le secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, qui vont renforcer la mission onusienne dans le pays, vont poursuivre la collaboration avec les nouvelles autorités militaires nommées dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri.



Le secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix.

Les Nations unies sont en train de déployer les unités de réaction rapide supplémentaires en République démocratique du Congo (RDC). A en croire le secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, qui a livré cette information dans une interview accordée le 10 mai 2021 à la radio onusienne, ces unités vont poursuivre la collaboration avec les nouvelles autorités militaires nommées dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. « La décision du président Tshisekedi traduit une volonté d'engager davan-

tage des forces pour traiter le problème d'insécurité dans la partie est du pays. Nous travaillons ensemble. De notre côté, nous travaillons pour renforcer la Monusco dans la région en attendant la Brigade d'intervention rapide. Nous sommes en train de déployer les unités de réaction rapide supplémentaires », a affirmé Jean-Pierre Lacroix. Et de précisé qu'il y a une réponse qui va au-delà de la dimension sécuritaire. Jean-Pierre Lacroix a, en effet, relevé le besoin d'une approche intégrée qu'il faut explorer et travailler avec les

autorités congolaises. « Il faut une approche intégrée qui prenne en compte tout ce qui alimente les conflits dans ces régions de l'est du Congo : les tensions ethniques, l'économie criminelle, des frontières qui sont poreuses qui encouragent un certain nombre de trafics », a-t-il expliqué, avant de noter qu'ils sont également en train de travailler pour faire en sorte que l'exploitation des ressources naturelles de ces régions bénéficient au pays et à la communauté, et non pas aux circuits criminels

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AFFAIRE RAM

La FEC favorable à des discussions préalables

Dans une correspondance adressée à la Primature, la Fédération des entreprises du Congo (FEC) veut engager un dialogue sur la problématique et les modalités de paiement de prestations de ce service.

Sans remettre en question le bien-fondé de la constitution du service Ram pour l'enregistrement annuel de téléphones moyennant paiement, par conversion spontanée, la FEC met sur la table un certain nombre de préoccupations soulevées par les opérateurs œuvrant dans le secteur des télécommunications. Pour ces derniers, il est important d'éviter tant une baisse des recettes des entreprises de télécommunications qu'une

baisse de recettes du service Ram à cause d'une perturbation des services de télécommunications en RDC.

Dans un communiqué, le patronat national fait le constat de l'impopularité de l'initiative auprès de la population. Sur ce point, il est bien d'accord avec le gouvernement de la République sur la prise en compte des mécontentements des usagers des réseaux de communication dans le dossier Ram (Registre des appa-

reils mobiles). Du côté des autorités RD-congolaises, il y a eu, certes, la mesure de suspension de la taxe Ram par la présidence de la République. Toutefois, le gouvernement, réuni en conseil des ministres, a approuvé la constitution d'une commission interministérielle pour examiner les modalités de perception de la taxe Ram. L'idée est d'arriver bien entendu à éclairer l'opinion sur son fondement. Du côté du secteur privé, la FEC

elle-aussi a exigé la surséance de l'application des textes instituant le Ram afin de permettre aux parties prenantes d'approfondir surtout les discussions sur la problématique et les modalités de paiement. En effet, pour la FEC, il est indispensable de lancer les discussions entre le gouvernement et le monde des affaires avant toute opérationnalité du système. La FEC a soulevé plusieurs points sans réponses, notamment la difficulté de

conversion spontanée des crédits de communication et l'exigence ou l'obtention préalable des titres exécutoires pour le recouvrement forcé de créance. Le patronat national voit de mauvais œil que le Ram, initié par l'Autorité de régulation de la poste et télécommunications du Congo, procède à la conversion des crédits de communication, à l'enregistrement automatique d'un appareil mobile.

Laurent Essolomwa

ASSISTANCE HUMANITAIRE

La Caritas Budjala au chevet des sinistrés des vents violents

Victimes des vents violents qui ont emporté la toiture de tous les bâtiments du camp des mariés de la paroisse Saint-Joseph de Bokonzi, dans le territoire de Kungu, secteur de Dongo dans la province du Sud-Ubangi, les pensionnaires dudit camp ont bénéficié récemment de l'assistance de la Caritas Budjala.

La modeste assistance était composée de barres de savon, de sucre et de sel. La remise de cette assistance s'est passée dans l'enceinte de ladite paroisse. Caritas Budjala plaide dès lors auprès des institutions publiques et privées, partenaires, hommes et femmes de bonne volonté de venir au secours de ces victimes afin de soulager leurs douleurs. A en croire un communiqué de presse de la Caritas-Congo, les besoins les plus urgents de ces sinistrés s'expriment en termes des vivres et non-vivres, des fournitures scolaires pour les enfants pour qu'ils reprennent le chemin de l'école, car ils ont tout perdu, y compris trente-neuf habitations du camp des mariés qu'il faut réhabiliter.

"Actuellement toutes ces familles, surtout les enfants et les femmes

sont exposés à toutes les intempéries parce qu'elles passent des nuits à la belle étoile", a souligné avec tristesse M. l'abbé Donatien Donda, coordonnateur Caritas Budjala, dans une note d'information parvenue à caritasdev.cd. « Aucune autre assistance n'est venue s'ajouter jusque-là à celle de la Caritas. Or, la situation devient très difficile », a conclu le prêtre, précisant qu'il s'agit du camp des mariés, mais dont les responsables sont des vieillards. Aux organisations et personnes qui voudraient apporter leur aide à ces sinistrés, là Caritas-Budjala leur demande de le faire via tranfert money au numéro de téléphone +243 82 52 60 798 ou par voie bancaire : 00017-26500-94039780001-30.

Blandine Lusimana



Distribution de vivres par Caritas-budjala aux sinistrés des vents violents

UNFPA

La directrice exécutive en visite de travail en RDC

Un communiqué publié par la section communication de l'UNFPA annonce l'arrivée ce 12 mai Kinshasa du Dr Natalia Kanem, directrice exécutive de ladite agence.



La directrice exécutive de l'UNFPA, Dr Natalia Kanem

La visite de la directrice exécutive de l'UNFPA (Le Fonds des Nations unies pour la population) s'inscrit dans le cadre du soutien de son agence aux efforts du gouvernement pour faire avancer le développement social et économique, notamment le deuxième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH2). Cette visite marque aussi une preuve de solidarité avec le peuple de la RDC dans son cheminement vers le développement durable.

Durant son séjour à Kinshasa, Dr Natalia Kanem va rencontrer des responsables du gouvernement, du système des Nations unies, de la société civile, des partenaires au développement, des communautés, des femmes et jeunes de la RDC.

Elle visitera aussi des centres de santé et de prise en charge des

survivantes de violences basées sur le genre (VBG) pour interagir avec les bénéficiaires. Elle aura, par ailleurs, un échange avec les femmes leaders qui jouent un rôle important dans la lutte pour le respect des droits des femmes et des jeunes filles.

Après Kinshasa, la directrice exécutive de l'UNFPA, en visite pour la première fois en RDC, va se rendre, également, dans la partie est du pays. Durant sa visite, Dr Natalia Kanem va rencontrer des survivantes de violences basées sur le genre et, en tant que championne du Comité permanent inter-agence (IASC), elle plaidera pour la prévention et la réponse aux VBG.

Notons que l'UNFPA défend les droits de l'Homme, la dignité et la sécurité des femmes et des filles, et croit fermement que le développement durable et la prospérité

ne sont réalisables que lorsqu'il y a une égalité des sexes et que les femmes sont autonomes.

L'UNFPA soutient les droits, la sécurité et la dignité des femmes et des filles ainsi que l'égalité des chances pour tous. "Nous devons nous unir pour faire progresser le développement économique et social afin d'améliorer le niveau de vie dans une plus grande liberté. Et nous travaillerons ensemble pour construire la paix", a déclaré Dr Natalia Kanem. Cela passe par un appel à l'action audacieuse avec trois objectifs dans les cent cinquante pays dont la RDC, à savoir mettre fin aux décès maternels évitables, aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale, à la VBG et aux pratiques néfastes, notamment le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines.

.B.L.

BOXE DES PHARAONS RÉNOVÉE

Kinshasa abritera l'Open international des pays du Bassin du Congo

La RDC va accueillir, en début juin, la première édition de l'Open international de la boxe des pharaons rénovée, ou Sawara combat africain. Douze pays africains sont invités à y prendre part.

La Fédération congolaise de boxe des pharaons rénovée ou Sawara combat africain va organiser, du 5 au 6 juin dans la salle de gymnastique du Collège Boboto dans la commune de Gombe à Kinshasa, la première édition de l'Open international des pays du Bassin du Congo.

Le comité d'organisation de cet événement sportif s'est réuni, le 29 avril, au siège du Comité olympique congolais à Gombe. C'était sous la présidence du Mani (maître) Jimmy Honoré Massamba, cordon noir 8e degré de boxe des pharaons rénovée et importateur de cette discipline en République démocratique du Congo (RDC).

L'on retient de cette réunion que la Fédération congolaise de ce sport des combats a été missionnée par la Fédération mondiale pour organiser cette première édition de l'Open International des pays du Bassin du Congo à Kinshasa.

Aussi la fédération mondiale de la boxe de pharaons rénovée a-t-elle mis sur pied un comité d'organisation qui a officiellement



Comité d'organisation de la 1ère édition de l'Open international de boxe des pharaons des pays du Bassin du Congo

lancé ses activités, 29 avril, dans le cadre dudit événement.

Le comité d'organisation a lancé des invitations à douze pays. Et déjà quatre d'entre eux ont confirmé leur participation, notamment le Congo Brazzaville, le Cameroun, l'Angola et naturellement la RDC pays hôte dont l'équipe nationale est déjà à pied d'œuvre dans l'optique d'une fu-

ture participation réussie.

Les pays voisins de la RDC ont été priés de prendre part à cette édition pilote de l'Open international des pays du Bassin du Congo appelé à être pérenne.

Les Léopards de boxe des pharaons ont débuté leur préparation à l'ITC/Ngaliema. Selon Marcel Muanza Landu, entraîneur national adjoint de l'équipe Sawara de

la RDC, second du titulaire Nani Kazeyimoko Simon, la sélection congolaise s'entraîne déjà avec l'objectif de remporter la Coupe de l'Open qui ne doit rester en RDC. « Nous nous préparons en conséquence. Les athlètes sont engagés et s'appliquent bien », a-t-il dit.

Et Le comité d'organisation souhaite la participation de l'équipe

du Haut commissariat des réfugiés (HCR) du Nord-Ubangi et Sud-Ubangui. Elle avait pris part à la première édition du championnat d'Afrique centrale de boxe des pharaons en 2020 à Brazzaville avec son équipe de dames. Responsable des sports, Arnaud Galiba est prié de s'impliquer pour la participation effective de l'équipe du HCR.

Martin Engimo

FÉCOFA

Makelele, Hitoto et Nonda chargés de convaincre les binationaux

Claude Makelele, Roger Hitoto, Chris Nonda Shabani et Santos Muitubile rentrent à la Fédération congolaise de football association (Fécifa), les deux premiers cités promus respectivement ambassadeurs du football congolais et conseillers auprès du président de la Fécifa et du sélectionneur des Léopards.

La Fécifa a officiellement pris l'option de ramener les jeunes binationaux congolais évoluant en Europe chez les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC). C'est en tout cas la mission confiée à Claude Makelele, Roger Hitoto et Chris Shabani Nonda. Le président de l'instance faïtière du football, Constant Omari Selemani, a nommé l'ancien international français de souche RD-congolaise, Claude Makelele, et l'ancien international congolais Roger Hitoto en qualité d'ambassadeurs du football congolais. Selon le site web officiel de la Fécifa, « les nouveaux promus sont chargés de contacter, de faire le suivi et de convaincre des binationaux sur l'échiquier mondial ». Ceux-ci vont mettre leur expérience sportive au bénéfice de la RDC.

Claude Makelele a fait partie du staff technique du Paris-Saint-Germain à la fin de sa carrière de footballeur, avant d'être entraîneur principal à Bastia en France et ensuite à Eupen en Belgique. Aujourd'hui, l'ancien milieu défensif international franco-congolais est conseiller tech-



nique auprès de jeunes joueurs de Chelsea en Angleterre où il a aussi été joueur. Quant à Roger Hitoto, il fait office de consultant sportif depuis qu'il a rangé ses crampons dans les placards. Né à Mbandaka dans l'ex-province de l'Équateur en RDC, Roger Hitoto a joué essentiellement

en France dans les divisions inférieures, surtout à Rouen où il a fait six saisons, avant de s'imposer en Lille de 1994 à 1999. Il va donc allier son travail de consultant à celui de superviseur des binationaux en Europe pour le compte de la Fécifa. Ces deux ambassadeurs rejoignent Aziz Makukula,

ancien international portugais d'origine congolaise, nommé il y a quelques années ambassadeur du football congolais.

Pour sa part, l'ancien capitaine des Léopards Chris Shabani Nonda a été promu conseiller du président de la Fécifa, lui aussi « chargé du contact, suivi et convic-

tion des binationaux sur l'échiquier mondial ». Constant Omari rapproche près de lui l'ancien meilleur buteur du championnat de France L1 avec Monaco, alors que le nom de Nonda reviendrait sur plusieurs lèvres comme le futur président de la Fécifa après l'annonce faite par le président Omari de ne plus briguer un mandat supplémentaire lors des élections au sein de l'instance nationale du football congolais en décembre 2021.

Muitubile conseiller du sélectionneur

L'ancien milieu offensif des Léopards Santos Muitubile a été nommé conseiller du sélectionneur national des Léopards seniors A. Vainqueur, en tant que sélectionneur des Léopards locaux, de la première édition du championnat d'Afrique des nations (Chan) en Abidjan en Côte d'Ivoire en 2009, il sera dans le sillage du futur sélectionneur, selon toute vraisemblance le technicien français Rolland Courbis, pour donner des détails importants sur la sélection.

.M.E.

FRANC CFA

Une convention de garantie confirme la tutelle de la France

La France s'est prévaluée de vouloir une réforme du FCFA qui marquerait la rupture avec le passé. Mais à la lecture de la convention de garantie, l'élément clé de ces changements, on note qu'elle conserve une position stratégique au sein des économies de l'UEMOA.

Toutes les étapes de la réforme du Franc CFA, utilisé dans la zone UEMOA (Union économique et monétaire ouest africaine), sont presque achevées, peut-on constater à la lecture des documents publiés sur le site internet de la direction du trésor public français. La convention de garantie entre la banque centrale de la sous-région (BCEAO) et le gouvernement français a été signée depuis fin décembre 2020. Ce document, qui est pourtant l'élément clé de la réforme sur la coopération monétaire du 21 décembre 2019 (articles 2 et 10), a été finalisé dans une grande discrétion.

Cet élément justifie une information rapportée par des médias français citant « des sources anonymes », et

qui annonçait que la France se prépare à rétrocéder à la BCEAO un peu plus de 5 milliards d'euros. Cette somme représente les réserves de change qui, jusque-là, étaient logées dans les comptes du trésor public français. L'article 10 de la convention de garantie dispose, en effet, que son entrée en vigueur annule la convention de compte des opérations du 4 décembre 1973 qui était jusque-là en vigueur.

Ainsi, même si on a peu d'information sur l'état d'avancement des ratifications de la réforme par les pays de l'UEMOA, la France a parachevé son processus et l'a transmis à ses partenaires. Elle peut donc désormais avancer pour les étapes qui la concernent. Pourtant, des zones d'ombre subsistent

dans ce procédé.

Telles que les choses se présentent, les parlements et la société civile d'Afrique ne sont pas associés à la démarche. Il n'est pas clair si la BCEAO a signé cette convention dans le cadre de l'indépendance, dont elle jouit sur les questions monétaires ou si elle en a reçu l'ordre des dirigeants de ses pays membres.

Le contenu de la convention peut expliquer la discrétion qui entoure la démarche. La France s'y positionne avec plusieurs avantages.

Pour jouer son rôle de garant, elle a obtenu d'être informée « régulièrement » des transactions financières de la sous-région avec l'extérieur. Cette seule disposition lui confère un avantage sur beaucoup d'autres pays qui souhaitent investir dans la zone (article 5 de l'accord de coopération).

Aussi, la garantie de la France ne jouerait pas de

manière automatique si l'UEMOA était à court de devises. Sa banque centrale et ses pays membres devront appliquer d'abord une série de solutions alternatives, dont le recours à leurs ressources auprès du Fonds monétaire international (article 5 de la convention de garantie).

Plus contraignant, si la France doit faire jouer sa garantie, celle-ci sera facturée à l'UEMOA. Ainsi la sous-région, en plus de mettre gratuitement ses informations stratégiques à la disposition de la France, lui donnera un chèque, le cas échéant.

La convention de garantie prévoit enfin que, si elle est activée, les pays de l'UEMOA devront dès ce moment-là déposer 80% (article 7) de tous les paiements en devises qu'ils recevront. Avant la réforme, cette exigence était de 50% et les dépôts de ces devises sur le compte des opérations étaient rémunérés.

Le document comporte aussi des annexes qui n'ont pas été rendues publiques. La réforme du Franc CFA de l'UEMOA est défendue par la France comme un changement majeur. Mais on voit mal ce que l'UEMOA a gagné dans cette réforme.

Sur ce sujet très délicat, les pays de la sous-région ne font pas beaucoup de déclarations officielles, ajoutant davantage aux incertitudes. Mais certains indices poussent à la réflexion. Il y a, par exemple, l'ascension de l'économiste Kako Nubukpo, connu pour ses positions anti-CFA, qui est devenu conseiller économique du président de la Commission de l'UEMOA, début janvier 2021, lorsqu'entraîné officiellement en vigueur la convention de garantie. Par la suite, il a été nommé Commissaire de son pays (Togo) au sein de l'institution.

**Josiane Mambou Loukoula
et Agence Ecofin**

MÉMOIRE

20^e anniversaire de la Commémoration de l'abolition de l'esclavage

Il y a vingt ans, le 10 mai 2001, le Parlement français adoptait une loi « tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité », aussi appelée loi Taubira, du nom de l'ancienne députée qui avait porté le texte à l'époque.

Il s'agit d'une loi mémorielle qui « reconnaît que la traite négrière transatlantique [...] et l'esclavage [...] aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituent un crime contre l'humanité », et exige notamment que ces événements obtiennent la « place conséquente qu'ils méritent » dans les programmes scolaires. En 2006, le 10 mai devient la « Journée nationale des mémoires de l'esclavage ». Le choix d'une date commémorative a entraîné plusieurs mois de débats au sein d'un « comité de personnalités qualifiées », composé notamment d'historiens. Sans consensus trouvé, Maryse Condé, à l'époque présidente du Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage, propose au président de la République, Jacques Chirac, le 10 mai, date d'adoption de la loi Taubira. Vingt ans après

la Loi Taubira, le président Emmanuel Macron a commémoré -sans prendre la parole, l'abolition de l'esclavage, en compagnie du président du Sénat, Gérard Larcher, et de plusieurs ministres dans les jardins du palais du Luxembourg, à Paris. Cette année, la Journée commémorative du 10 mai 2021 était rythmée par des lectures, dont trois extraits du travail des élèves des classes lauréates du concours national de la Flamme de l'Égalité, puis un extrait du discours du 18 février 1999 de Christiane Taubira, alors députée de Guyane, devant l'Assemblée nationale. Emmanuel Macron et Gérard Larcher ont déposé une gerbe de fleurs en mémoire des victimes de l'esclavage. Une Marseillaise a ensuite été chantée à capella. La France est le premier et seul Etat à avoir décrété la traite négrière et l'esclavage comme « crime contre l'humanité ».

Noël Ndong

AGROALIMENTAIRE

La FAO met en garde contre le sous-financement du secteur

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) alerte sur le grave sous-financement du secteur agroalimentaire qui empêche l'Afrique de réaliser son potentiel.

Le dernier rapport de la FAO intitulé « Dépenses publiques pour l'alimentation et l'agriculture en Afrique subsaharienne », révèle l'écart entre les engagements politiques de longue date et la réalité financière dans 13 pays d'Afrique subsaharienne.

Le directeur général de la FAO, Qu Dongyu, a noté que le rapport était fondé sur « une analyse rigoureuse menée au cours des 15 dernières années, rendue possible grâce à une solide collaboration avec nos membres dans la région ».

Réunis à Maputo, au Mozambique en 2003, puis à Malabo, en Guinée équatoriale en 2014, les États membres de l'Union africaine se sont engagés à consacrer 10 % de leurs budgets nationaux à l'alimentation et à l'agriculture, dans le but d'alimenter la croissance sociale et économique. Pourtant, près de deux décennies plus tard, cette promesse n'est toujours pas tenue. « Débloquons les goulots d'étranglement qui freinent le potentiel, en renforçant la coordination et en améliorant les capacités humaines dans les nations africaines », a exhorté le directeur général de la FAO. « Et débloquons les fonds et ra-

tionalisons les systèmes financiers publics, afin que les rares ressources dont nous disposons ne restent pas inutilisées », a-t-il ajouté.

Renforcer la sécurité alimentaire Parmi les pays étudiés par le Programme de suivi et d'analyse des politiques alimentaires et agricoles - une initiative de la FAO qui suit également les dépenses publiques en Afrique - un seul pays, le Malawi, a toujours atteint l'objectif de 10% ; le Mali l'a atteint certaines années ; les 11 autres pays (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Éthiopie, Ghana, Kenya, Mozambique, Rwanda, Sénégal, Tanzanie et Ouganda) n'y sont pas parvenus. Dans certains cas, l'alimentation et l'agriculture ne reçoivent que 3 %, ou à peine plus, du budget national.

En outre, le rapport indique qu'en moyenne, sur les quelques fonds disponibles pour le développement de l'alimentation et de l'agriculture, plus d'un cinquième n'est pas dépensé en raison de capacités de mise en œuvre insuffisantes. Le rapport suggère que l'agriculture est implicitement pénalisée. Présentant les conclusions du rapport, le directeur adjoint de la division de l'économie agroalimentaire de la FAO, Marco V. Sánchez, a souligné que l'efficacité technique dans l'agriculture augmente considérablement, lorsque les dépenses approchent les 80 dollars par habitant, après quoi, elle commence à diminuer. Mais il ajoute que la plupart des pays africains sont loin d'atteindre ce montant. Marco

V. Sánchez a reconnu qu'il existait une « marge de manœuvre budgétaire étroite » pour accroître les investissements publics en Afrique, d'autant plus dans un contexte de pandémie de Covid-19. Mais, il a fait remarquer que même lorsqu'il était impossible de dépenser plus d'argent, il restait possible de le dépenser mieux et de générer des gains d'efficacité. Selon le rapport, la plus grande partie des dépenses nationales consacrées à l'alimentation et à l'agriculture en Afrique sert à subventionner les intrants (engrais, outils, etc.), qui, selon lui, ont tendance à présenter des rendements décroissants au fil du temps.

De son côté Shenggen Fan, de l'université agricole de Chine, a mis en garde contre le fait d'invoquer l'inefficacité des systèmes agroalimentaires africains, comme obstacle aux investissements des partenaires extérieurs. « L'amélioration de l'efficacité nécessite des capacités, et les capacités nécessitent des investissements ».

Léonard Mizzi, de la Commission européenne, a insisté sur le dialogue interministériel : « L'alimentation et l'agriculture ne sont pas seulement l'affaire des ministères de l'agriculture », a-t-il déclaré. « Le statu quo nous enverra droit dans le mur », a-t-il poursuivi, faisant écho à l'appel général en faveur d'approches transformatrices de la sécurité alimentaire en Afrique.

J.M.L.

SANTÉ/ COVID-19

Fort recul de la vaccination contre la rougeole et la polio

C'est l'une des conséquences indirectes et préoccupantes de la Covid-19. Plus d'un tiers des pays (37%) déclarent subir des perturbations dans leurs campagnes de vaccination de routine.

Des millions d'enfants restent ainsi exposés à des maladies mortelles, car ils continuent à être privés de vaccin contre certaines maladies comme la rougeole, averti l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Unicef et l'Alliance pour les vaccins (Gavi). « Des dizaines de pays ont interrompu leurs campagnes de vaccination afin d'enrayer la propagation de la Covid 19 », ont alerté ces agences, rappelant « que le vaccin sauve des vies ». Elles ont souligné l'urgence d'un engagement mondial renouvelé pour améliorer l'accès et l'utilisation des vaccins. « Si nous voulons éviter de multiples flambées de maladies potentiellement mortelles, comme la rougeole, la fièvre jaune et la diphtérie, nous devons veiller à ce que les services de vaccination systéma-

tique soient protégés dans tous les pays du monde », a déclaré le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Report des campagnes de vaccination contre la rougeole

Malgré les progrès réalisés par rapport à la situation en 2020, plus d'un tiers des pays (37 %) déclarent encore subir des perturbations dans leurs services de vaccination de routine, selon une enquête de l'OMS. En raison de la pandémie de Covid-19, au moins 23 campagnes de vaccination contre la rougeole ont été reportées, ce qui pourrait entraîner de nouvelles flambées. Depuis plus d'un an, ces reports touchent environ 140 millions de personnes dans le monde. La pandémie n'a fait qu'aggraver une situation déjà mauvaise,

privant des millions d'enfants supplémentaires de vaccination. « Nous n'avons pas de temps à perdre », a déclaré la directrice générale de l'Unicef, Henrietta Fore, car un « terrain perdu signifie des vies perdues ».

Des reports qui touchent les pays africains

Plus de la moitié des 50 pays touchés par ces reports se trouvent en Afrique. Selon de récentes données, 60 de ces campagnes sont actuellement reportées dans 50 pays, exposant environ 228 millions de personnes, principalement des enfants, à des maladies telles que la rougeole, la fièvre jaune et la polio. Plus de la moitié des 50 pays touchés se trouvent en Afrique, ce qui met en évidence les inégalités persistantes dans l'accès des populations aux services

de vaccination essentiels. En raison de lacunes dans la couverture vaccinale, de graves épidémies de rougeole ont notamment été signalées en RD Congo. Selon l'ONU, il est probable qu'elles se produiront ailleurs, étant donné qu'un nombre croissant d'enfants n'ont pas accès aux vaccins indispensables, préviennent les agences. D'autant que ces épidémies surviennent dans des endroits déjà aux prises avec des situations de conflit, ainsi qu'avec des interruptions de service dues aux mesures de réponse en cours contre la Covid-19.

Sauver plus de 50 millions de vies

La nouvelle stratégie mondiale de vaccination vise à sauver plus de 50 millions de vies. « Pour soutenir la sortie de crise et lutter contre les futures pandémies, nous devons veiller à ce que la vaccination de routine soit

une priorité, tout en nous efforçant d'atteindre les enfants qui ne reçoivent aucun vaccin de routine, ou enfants à dose zéro », a plaidé le Dr Seth Berkley, PDG de Gavi. Pour aider à relever ces défis et soutenir la reprise après la pandémie de Covid-19, l'OMS, l'Unicef, le Gavi et d'autres partenaires ont lancé à Genève le Programme de vaccination 2030. Ce programme est axé sur la vaccination tout au long de la vie, de la petite enfance à l'adolescence et au troisième âge. S'il est pleinement mis en œuvre, il permettra, selon l'OMS, d'éviter environ 50 millions de décès, dont 75% dans les pays à revenu faible, moyen ou inférieur. D'ici 2030, les agences onusiennes aimeraient ainsi atteindre une couverture de 90% pour les vaccins essentiels administrés pendant l'enfance et l'adolescence.

Noël Ndong

HYDROCARBURES

Les réserves de pétrole des majors pourraient s'épuiser dans moins de 15 ans

D'après une étude du cabinet norvégien «Rystad Energy», les majors de l'industrie pétrolière ont perdu 15 % de leurs réserves de pétrole en 2020, ce qui équivaut à 13 milliards de barils.

Depuis 2014, les compagnies pétrolières font face à de nombreuses difficultés, dont l'une des plus importantes est liée aux recettes. Leur diminution a, en effet, entraîné une baisse générale des budgets d'exploration, ce qui met en péril la capacité des entreprises à renouveler leurs réserves.

En clair, les volumes produits ne sont pas entièrement remplacés par de nouvelles découvertes. Ceci correspond à 13 milliards de barils équivalents pétrole. Cela s'explique par la diminution des investissements dans l'exploration, alors que les taux de réussite s'effondrent. Si la situation persiste au cours des prochaines années, les réserves restantes pourraient s'épuiser dans moins de 15 ans, poursuit Rystad Energy. La seule façon de renverser la tendance est d'investir plus dans l'amont et de faire de nouvelles découvertes commerciales, rapidement.

Il faut rappeler que les politiques de discipline budgétaire adoptées, par ces entreprises en raison de la conjoncture, les ont conduites à des budgets d'explo-

ration plus serrés. En cas d'épuisement des réserves prouvées, on assisterait à une diminution des revenus, ce qui constituerait une menace majeure pour le financement des plans de transition énergétique. A l'échelle globale, le modèle de financement de la transition énergétique est en grande partie basé sur les recettes de vente de pétrole et de gaz, puisque les grands acteurs de cette transformation sont les majors pétrolières.

« La capacité des grandes compagnies pétrolières à générer des revenus à l'avenir, continuera de dépendre du volume de pétrole et de gaz qu'elles pourront vendre. Si les réserves ne sont pas suffisamment élevées pour soutenir les niveaux de production, les entreprises auront du mal à financer les coûteux projets de transition énergétique, ce qui entraînera un ralentissement de leurs plans d'énergie propre », explique Parul Chopra, vice-président de la recherche dans l'amont chez Rystad Energy.

Jusqu'à-là, les choses ne semblent pas s'améliorer. En effet, au premier trimestre, les volumes découverts par l'industrie ont totalisé 1,2 milliard de barils équivalents pétrole, soit le chiffre le plus bas depuis sept ans.

Josiane Mambou Loukoula

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

ASSAINISSEMENT

Des voiries urbaines aménagées à Brazzaville

Les travaux de construction de 10 km de voiries urbaines par pavage dans les quartiers Moukoundzi-Ngouaka (Makélékélé) et Soukissa (Ouenzé), réalisés dans le cadre du projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap), sont arrivés à terme.

Avant de remettre officiellement les ouvrages à la mairie de Brazzaville, la commission nationale chargée de contrôle, composée des techniciens des Grands travaux, de la mairie de Brazzaville et ceux du Durquap, a procédé les 10 et 11 mai à une réception provisoire des travaux.

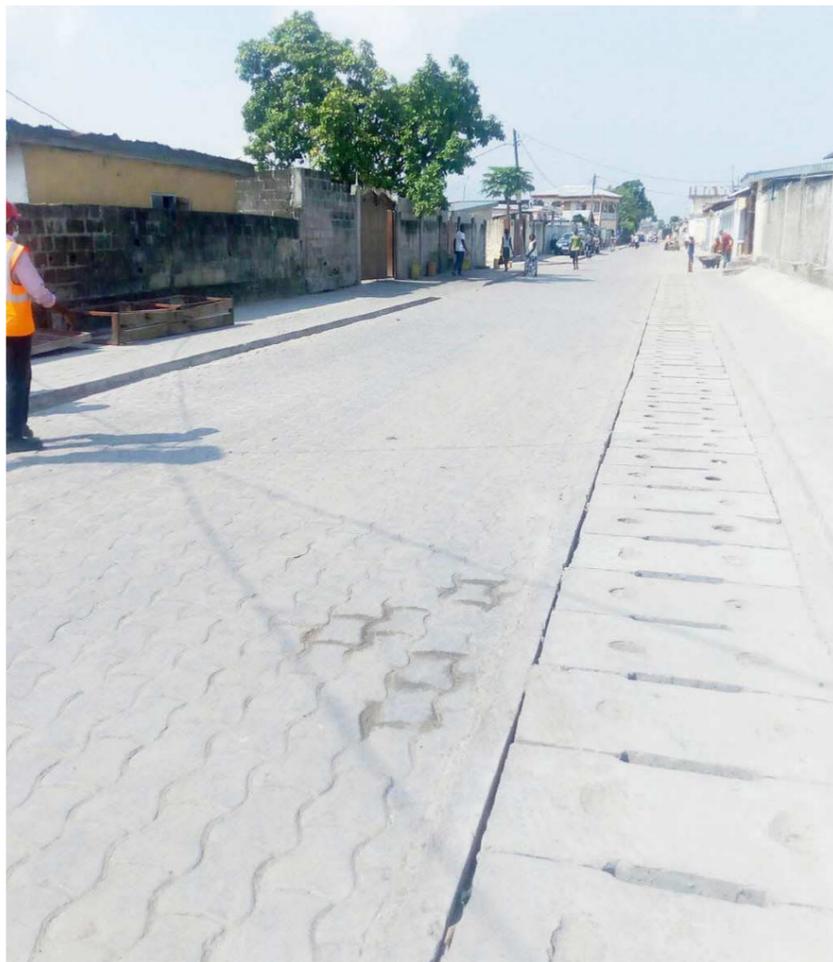
À Moukoundzi-Ngouaka, il s'agit de onze ruelles soit 5km de voiries totalement rénovées par la société chinoise Stecol Corporation en huit mois. Auparavant inaccessible, ce quartier est désormais ouvert à la circulation à la grande satisfaction des riverains qui n'ont pas tari d'éloges à l'endroit du gouvernement.

« Nous sommes content des

travaux réalisés.

Avant, pour avoir un taxi, il fallait sortir au goudron qui est comme éloigné d'ici. Grâce à ces voies aménagées, on peut trouver un taxi devant la parcelle », s'est réjoui Fiston Ngoma, habitant de la ruelle Adamo-Matéta, l'une des ruelles rénovées. Comme à Moukoundzi-Ngouaka, les habitants du quartier Sukissa ont également exprimé leur satisfaction d'être désenclavé. C'est le cas de Saturnin Obondo, habitant à la rue Malanda, au quartier Sukissa, où les habitants étaient victimes d'ensablement et d'inondation pendant la saison des pluies.

« Je suis content et fier du changement produit dans mon quartier. Pendant plusieurs années, on a vécu dans l'enclavement.



La rue Malanda pavée (Soukissa) à Ouenzé

Pour avoir un moyen de déplacement, on allait soit à Texaco soit à Moukondo, c'était pénible. Tout cela fait désormais partie du

passé », a applaudi un habitant du quartier.

Les 5 km de pavages de voiries à Sukissa sont réalisées par la société Razel. Débu-

tés au mois d'août dernier, les travaux sont totalement achevés, outre quelques détails à mettre au point avant de remettre l'infrastructure au maître d'ouvrage.

« Dans l'ensemble, les travaux sont bien exécutés. Comme aucune œuvre humaine n'est parfaite, l'entreprise devra procéder aux dernières retouches avant la réception officielle des ouvrages », a conclu Itoua Aurélien Christian Roger, directeur des services techniques municipaux à la Mairie de Brazzaville.

Cofinancé par le Congo et la Banque mondiale, le Durquap a pour objectif entre autres, l'amélioration de l'accès aux infrastructures de base pour les populations vivants dans les quartiers précaires de Brazzaville (Moukoundzi-Ngouaka et Sukissa) et de Pointe-Noire (Tchiniambi, Mboukou). Débuté en février 2016, le projet prend fin ce mois de mai 2021.

Lopelle Mboussa Gassia

SECTEUR PRIVÉ

Les lauréats du concours de plan d'affaires récompensés

Les cent-vingt vainqueurs du premier cycle du Concours de plan d'affaires (CPA) ont récemment été primés à Brazzaville, en présence de la ministre des Petites et Moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, Yvonne Adélaïde Mougany. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du Projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité (Padec).

Les récipiendaires du CPA dont quatre-vingts hommes et trente-sept femmes sont issus de onze départements, notamment Brazzaville, Pointe-Noire, Cuvette, Pool, Niari, Bouenza, Sangha, Kouilou, Lékoumou, Plateaux, et Cuvette-Ouest. Ils ont bénéficié d'une subvention de plus de quatre cents millions de FCFA qui leur permettra d'entamer avec plus d'atouts de réussite leur aventure entrepreneuriale.

En effet, l'objectif de ce concours est de valoriser les jeunes talents, susciter la compétitivité, contribuer au développement du tissu des très petites, petites et moyennes entreprises, d'encourager la création d'emplois et de valoriser l'innovation et la créativité au service du développement

socio-économique du pays. « A travers ce concours, le gouvernement souhaite libérer le potentiel des jeunes innovateurs et entrepreneurs dans le but de faire figurer à l'avenir le Congo sur la carte des entrepreneurs du continent africain », a indiqué Benoît Ngayou, coordonnateur du Padec.

Félicitant les heureux gagnants, la ministre Yvonne Adélaïde Mougany les a invités à redoubler d'efforts dans le travail tout en les rassurant de l'accompagnement de son département ministériel. Elle a, par ailleurs, annoncé le lancement imminent du deuxième cycle dudit concours. Ayant travaillé sur le projet de transformation du manioc, Digne N'goma-Mona, lauréate du premier prix ca-



La ministre Yvonne Adélaïde Mougany entourée des six premiers lauréats du CPA/DR

tégorie A, s'est réjouie du prix reçu qui leur permettra d'accroître leur productivité.

Pour Gilbert Mabilia, lauréat du premier prix catégorie B, « ce prix va davantage aider notre coopérative agropastorale et nous permettra d'augmenter notre

capacité de production ».

Au total, plus de mille candidats ont participé au premier cycle du CPA au cours duquel trois cents projets ont été retenus pour une sélection finale de 120 projets.

Rappelons que le Padec est un projet financé grâce à un

prêt de la Banque mondiale à hauteur de 25 millions de dollars, environ 14,6 milliards de francs CFA. Deux outils ont ainsi été mis en place : le CPA et le Fonds d'appui au développement des PME.

Gloria Imelda Lossele

ENSEIGNEMENT

Les directeurs d'études sollicitent des formations récurrentes

A l'issue du séminaire sur le traitement des résultats scolaires et la rédaction des items d'évaluation, les directeurs d'études des collèges de l'enseignement général ont souhaité que les formations soient permanentes, afin qu'ils se mettent constamment à jour dans le cadre de la modernisation du système éducatif national.

« Nous souhaitons que ce genre de formation se fasse à un rythme régulier, de sorte à permettre aux enseignants promus au poste de directeur des études d'acquies des connaissances nécessaires pour une pédagogie pratique et utilitaire », a déclaré Albert Josué Nkoutou, un des participants à la formation ayant concerné les directeurs des études des établissements scolaires privés de l'inspection de Brazzaville 3.

La formation a eu pour objectif de résoudre certaines limites, notamment le manque d'uniformisation des informations contenues dans les rapports pédagogiques, la disparité des techniques utilisées dans la formulation et la qualification des items, la diversité des méthodes utilisées dans l'interprétation des résultats. Ainsi, un accent particulier a été mis sur les méthodes d'analyse des résultats scolaires, le



Les directeurs des études des établissements scolaires lors de la formation

calcul des pourcentages et des moyennes, la différenciation des types d'évaluation ont été au cœur des différents thèmes développés au cours de ladite formation. « Les résultats scolaires doivent être traités de façon scientifique, en vous appuyant sur

des techniques innovantes acquises », a rappelé le directeur des collèges de l'enseignement général, Patrick Ngolo, d'adressant aux directeurs des études.

La direction générale de l'enseignement secondaire a prévu organiser la même forma-

tion en faveur des directeurs des études des collèges des départements des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette-ouest, du 11 au 20 mai. Ces

études incluent les missions de supervision et l'animation pédagogique des enseignants, de préparation et de la réalisation des visites des classes,

départements vont donc emboîter le pas à Brazzaville, Pointe-Noire et le Kouilou.

En rappel, au sein d'un établissement scolaire, en dehors de l'évaluation des apprentissages des élèves, les responsabilités d'un directeur des

du suivi de l'application et l'état d'avancement des programmes, tels que définis par le ministère de tutelle, l'application des textes officiels en matière d'enseignement.

Rominique Makaya

Lancement de l'enrôlement biométrique des enseignants

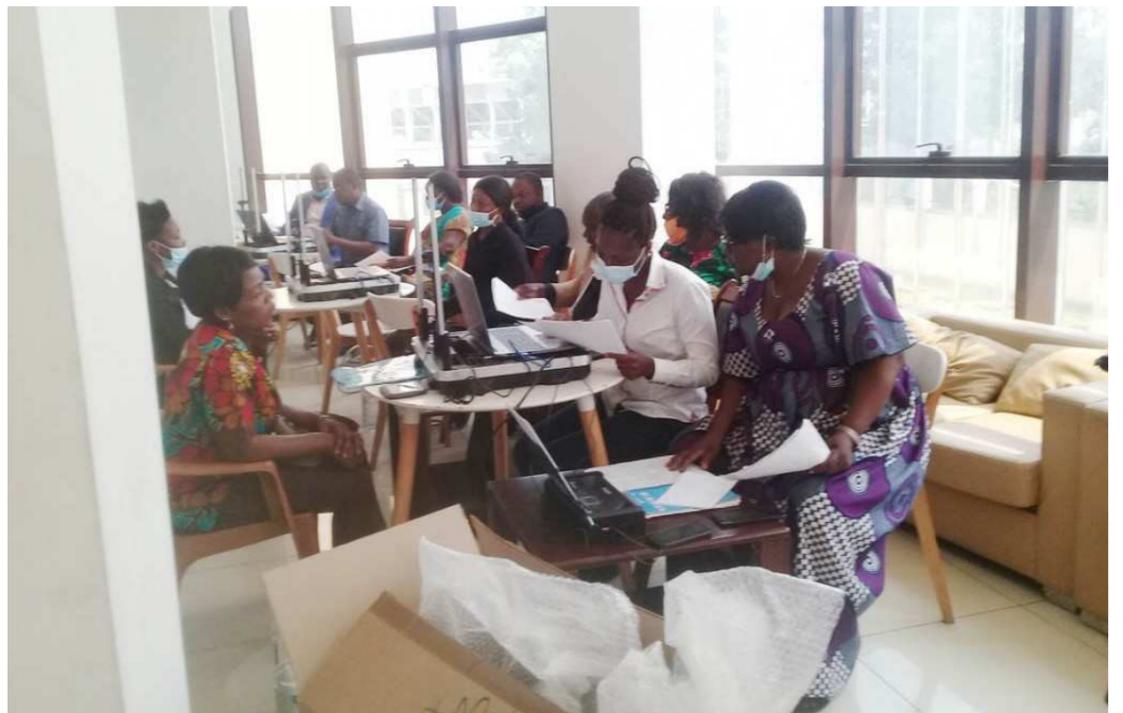
L'opération de recensement des enseignants est initiée par le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation. Elle vise, à terme, à constituer une base de données fiables et à maîtriser le personnel évoluant dans le sous-secteur de l'enseignement général.

L'enrôlement biométrique des enseignants a débuté officiellement dans le département de la Likouala, du 22 au 30 avril dernier. A Brazzaville, l'opération lancée le 10 mai s'achèvera le 15 mai prochain. Sur le terrain, celle-ci est exécutée par le Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (PRAASED), financé par la Banque mondiale.

Dans la faisabilité, cette opération consiste à recenser tous les enseignants titulaires, bénévoles et prestataires évoluant dans les cycles préscolaire, primaire, collège et lycée en vue d'attribuer à chacun une identité numérique. L'objectif étant de constituer une base de données maîtrisée ainsi qu'un fichier unique de gestion du personnel de l'enseignement général. A terme, l'opération

permettra au service de la solde d'avoir non seulement une idée nette de la masse salariale mais aussi d'assurer la meilleure gestion des statistiques du personnel enseignant.

« Cet enrôlement vise à constituer une base de données numériques permettant d'identifier les enseignants d'une manière fiable et maîtrisée. Ici à Brazzaville, huit sites abritent cette opération, parmi lesquels les gymnases Nicole-Oba dans le 6e arrondissement Talangaï ; Jean-Paul Matsima et Henri-Elendé dans le premier arrondissement Makélé-kélé. Dans d'autres arrondissements, l'enrôlement se fait dans les salles de mariage », a précisé Calixte Kolyardo, coordonnateur du



Les enseignants en train d'être enrôlés/Photo Adiac

PRAASED.

Avant de poser leurs empreintes digitales, les enseignants concernés doivent fournir, chacun selon sa catégorie, des pièces administratives et d'état civil spécifiques justifiant sa présence au poste et son appartenance

dans le sous-secteur de l'enseignement général. A l'issue, chaque enseignant bénéficiera d'une carte biométrique dans laquelle sont incorporées toutes ses informations professionnelles y compris ses grades et avancements. A partir de cette carte, l'ad-

ministration va désormais contrôler son parcours professionnel ainsi que sa présence sur le terrain.

Après Brazzaville, l'enrôlement des enseignants se poursuivra à Pointe-Noire, avant de couvrir l'ensemble du territoire national.

Firmin Oyé

RÉVENDICATIONS SOCIALES

Le personnel de l'ARMP réclame la prise en compte de leurs doléances

Les agents de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), réunis en assemblée générale le 11 mai, demandent à la hiérarchie de prendre les mesures nécessaires pour améliorer leurs conditions de travail.

Le vœu a été formulé à l'issue des travaux dirigés par l'un des représentants des délégués du personnel, Armel Ibara Koumou Dzo. Au cas où leurs doléances ne seront pas prises en compte, les agents de l'ARMP entreront en grève. Ils exigent à la direction générale le paiement en urgence de deux mois de salaire sur six mois à ce jour.

L'ordre du jour de la rencontre a porté sur les arriérés des cotisations sociales à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) de 2014 à 2021, l'examen de la situation salariale des agents, le statut particulier du personnel de l'ARMP, la situation des bulletins de paie, les informations relatives aux agents, divers et bien d'autres.

A l'examen du point sur les arriérés des cotisations sociales à la CNSS, le person-



Le personnel de l'ARMP en assemblée générale

nel a accusé la direction générale de l'ARMP d'un détournement des cotisations sociales à ce jour sauf erreur et omission d'un montant de 181 235 689 francs CFA.

Il reproche au Conseil de régulation le fait d'avoir adopté le statut particulier et ses annexes sans l'associer. A la direction générale, la non-conformité des dos-

siers relatifs au traitement de salaire des agents par le ministère des Finances et du Budget due au manque de la convention collective d'établissement et ses annexes.

Par ailleurs, les agents ont sollicité l'arbitrage de la haute autorité dans la gestion des crédits alloués par la Banque mondiale dans le cadre du Projet des réformes

intégrées du secteur public, soit deux milliards cinq cents millions franc CFA pour redynamiser l'institution depuis 2017, crédits qui risqueraient d'être retirés dudit projet au préjudice de la réforme des marchés publics.

Parmi les points évoqués figurent la situation de prise en compte des techniciens

de surface par la structure, la marginalisation de quatre agents qui a occasionné un contentieux au tribunal ainsi que la non-réception des délégués par la direction générale de l'ARMP.

Recommandations

Les agents de l'ARMP ont recommandé à la tutelle de prendre des mesures nécessaires pour sauver la réforme des marchés publics, de mettre en place une commission tripartite composée de la direction générale-délégués du personnel-personnes ressources des administrations concernées en vue des solutions idoines.

Notons que l'assemblée générale a été marquée par l'élection du délégué Didier Mavoungou peu avant les discussions des points inscrits à l'ordre du jour. Il a remplacé à ce poste Claver Ngambou Mbon qui aurait démissionné pour des raisons personnelles.

Lydie Gisèle Oko

COOPÉRATION MILITAIRE

Les FAC et les forces françaises au Gabon envisagent un partenariat « dynamique »

Les Forces françaises au Gabon envisagent un partenariat «dynamique» avec les Forces armées congolaises (FAC), a indiqué le 11 mai à Brazzaville, le commandant des éléments français en terre gabonaise, le général Jean-Pierre Perrin, à l'issue d'un échange avec le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

« C'est mon dernier passage à Brazzaville. Je quitte mes fonctions de commandant des éléments français au Gabon que j'occupe depuis 2018, au terme de trois années très riches et passionnantes. C'était l'occasion de faire un bilan de la formation et du partenariat militaire opérationnel entre les éléments français au Gabon et nos frères d'armes congolais », a commenté le général Jean-Pierre Perrin.

Selon lui, il est question de « voir également les perspectives d'avenir avec les nouveaux sujets qui ap-

paraissent en particulier dans tout ce qui touche à l'action de l'Etat en mer ; à l'exploitation illégale des ressources dans un cadre, non seulement bilatéral, mais aussi sous l'impulsion de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ».

A ce sujet, a-t-il poursuivi, environ sept cent quatre-vingt stagiaires congolais ont été formés par ce dispositif en 2019 ; l'année 2020 étant marquée par la Covid-19, avec moins de formés à peine quatre-vingt, progressivement en 2021 avec la reprise des activités, environ quatre cent quatre-vingt stagiaires



Le ministre de la Défense nationale et le commandant des Forces françaises au Gabon

congolais seront formés. Le programme de formation englobe tout le secteur stratégique, particulièrement des opérations spéciales jusqu'aux transmissions, en passant par les techniques particulières du domaine militaire mais également de sou-

tien. Il s'agit, en fait, de tout ce qui permet à une armée de se projeter mais aussi d'accomplir ses missions.

Les éléments français au Gabon, rappelons-le, sont un dispositif opérationnel de coopération. Leur vocation première est de mettre à la

disposition des partenaires des onze pays de la CEEAC leur savoir-faire, de manière à pouvoir améliorer leurs capacités à conduire les opérations en matière de la paix, qu'il s'agisse de celles de l'ONU ou de l'Union africaine.

Guillaume Ondze



ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en **UN CLIC !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité



**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**



SCANNEZ
LE QR CODE

www.adiac-congo.com/content/newsletter

VALIDER

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

HOMMAGE

L'UMC salue la mémoire de Rapha Bounzeki

Conduits par leur président Magloire Godefroy Pape God, les membres du bureau exécutif de l'Union des musiciens congolais (UMC) ont déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de l'illustre artiste au cimetière du Centre-ville de Brazzaville.

Les membres du bureau exécutif de l'UMC sont allés rendre un hommage à leur ancien membre, Rapha Bounzeki dit Aphara Yana papa. Mais peu avant, une table ronde autour de son œuvre a été organisée à l'hôtel Saint François de Paul. Auteur-compositeur et chanteur congolais, ce chantre de la sapologie a laissé aux amoureux de la bonne musique et à la postérité une œuvre immense. Il a été tour à tour membre des groupes musicaux : Vivacité Mélodia et Véritable Mandolina, avant de se lancer en carrière solo dans les genres musicaux, notamment rumba, ndombolo, soukous, avec des chansons telles que "Ma Bouesso", "Parisien refoulé", "Mateya" qui signifie en français « Conseils », "Le départ pour l'école", "Touvi"... , des chansons qui



Les membres du bureau exécutif de l'UMC devant la tombe de Rapha Bounzeki

ont caracolé pendant plusieurs années le hit-parade congolais. Il a enchaîné ensuite avec les albums « Sapologie 1, 2, 3 et 4 », mouvement vestimentaire et culturel congolais dont il faisait partie. Présent à cette rencontre, Chairman Jacques Koyo, président de l'UMC du dé-

partement de Brazzaville, est revenu sur les temps forts des compétitions scéniques entre lui et l'illustre artiste. Il a reconnu que c'était une concurrence loyale. « Rapha Bounzeki et moi c'était comme Diables Noirs et Etoile du Congo. Quand nous nous produisons sur

la même scène, lorsque Rapha passe toute la partie sud, donc de Diables Noirs applaudit, et lorsque je monte sur scène, toute la partie nord, donc de l'Etoile du Congo m'applaudit. L'autre fait marquant, lorsqu'il montait sur scène il y avait toujours des piques

du genre *Ya manuana en lari*, qui signifie en français le bagarreur, parce que je prenais des prises de karaté dans mes danses. Cela me mettait mal à l'aise. Avec Rapha Bounzeki nous avions une concurrence loyale qui propulsait la musique congolaise. »

Pour le chargé de la communication de l'UMC, l'artiste musicien Djason philosophe, bien qu'il soit déjà décédé, Rapha Bounzeki leur a déjà tracé la ligne à suivre. Les deux ont mené ensemble une bataille quant à leur combat permanent, celui du droit d'auteur.

Le président du bureau exécutif de l'UMC, Pape God, a profité de l'occasion pour lancer un appel aux pouvoirs publics. « Nous attendons qu'on s'occupe un peu des artistes musiciens. Bientôt ça fera une année que les musiciens ne s'expriment pas, tout est confiné pour les artistes. »

Le Brazzavillois Rapha Bounzeki est décédé le 10 mai 2008 des suites d'un malaise causé par une crise d'hypertension à l'âge de 47 ans.

Bruno Okokana

CLOSE COMBAT

Une marche sportive réunit les pratiquants de la discipline

La Fédération congolaise de close combat (Fecoclose) a organisé, le 9 mai, une marche sportive de type « commando » à travers les différents quartiers de Brazzaville.

Dans un itinéraire bien étudié par la direction technique nationale de la fédération et en présence des dirigeants de la plus haute instance du close combat congolais, les athlètes ont, lors de la marche, mis en exergue leur énergie et leur force physique pour réussir cette activité qui a regroupé les pratiquants de cet art martial.

Ladite marche a permis, en effet, aux participants de se remettre en forme physiquement tout en garantissant l'aguerrissement, le conditionnement à travers les escalades du circuit. « Cette journée a connu, il convient de le dire, la participation de soixante-quinze membres de la fédération, administrateurs au plus haut niveau du bureau fédéral (1^{er} et 3^e vice-président) et pratiquants à la fois cela, malgré un ciel bien ensoleillé », a expliqué le directeur technique national, le moniteur Francis Mahoungou.

De la voie goudronnée aux rails

en passant par les traversées des ruisseaux, la forêt et les eucalyptus, cette activité sportive s'est déroulée sans incident majeur. D'ailleurs, à chaque passage, quelques prospectus relatifs à l'invitation à un cours d'essai de close-combat, ont été distribués aux curieux riverains.

« Ce fut en terme claire, un grand moment de partage et de cohésion autour de notre président fédéral. La direction technique nationale, après examen de son rapport d'activité de ce dimanche, communiquera sur la tenue de la prochaine marche sportive », a ajouté le directeur technique national.

Fabrice Makaya Mateve, président de la Fédération Congolaise de close-combat qui a rejoint l'équipe des marcheurs a tenu, à la fin, à encourager l'ensemble des hommes, des femmes et enfants qui ont participé à cette marche.

Rude Ngoma



Les pratiquants du close combat lors de la marche sportive/DR

www.banquepostale-congo.com

Avec la Banque Postale du Congo,

payez en ligne vos taxes et déclarations de douanes

Conditions d'utilisation

- ✓ Etre client de la Banque Postale du Congo
- ✓ Disposer d'une déclaration validée des bureaux de douanes
- ✓ Souscrire au service NETBANKING ou BPCNET
- ✓ Accéder à la plateforme et suivre les instructions données

Avantages

- ✓ Plafond illimité de paiement
- ✓ Gain de temps
- ✓ Disponibilité
- ✓ Sécurité

Pour plus d'informations, veuillez appeler le 2223 ou consulter notre page Facebook.

Votre banque au bout des doigts

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Cartes de visite

Livres Calendriers Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à robot
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

NOUVEAU TRONÇON BRAZZAVILLE → NTAM CONGO

SEMBE - SOUANKE - CABOSSE

ALLEZ JUSQU'À LA FRONTIÈRE DU CAMEROUN

05 728 88 33 / 06 587 44 60

Départs: tous les
MARDIS ET VENDREDIS 07H30

Les réservations sont en cours dans
toutes les agences de Brazzaville

contact@oceandunord.com
www.oceandunord.com

Sécurité - Confort - Fiabilité

Voyagez comme jamais
www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com
06 587 44 60 / 05 728 88 33

BRAZZAVILLE à destination de			BRAZZAVILLE à destination de		
	ADULTES	ENFANTS		ADULTES	ENFANTS
NGO	6.000	5.000	MAKOUA	15.000	12.000
GAMBOMA	8.000	6.000	MAMBILI	17.000	15.000
INKOUELE	8.000	6.000	KETA	18.000	17.000
OLLOMBO	9.000	7.000	QUESSO	20.000	15.000
OYO	10.000	8.000	SEMBE	23.000	20.000
OBOUYA	11.000	9.000	SOUANKE	25.000	23.000
OWANDO	12.000	10.000	CABOSSE	27.000	25.000
			NTAM CONGO	30.000	25.000

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

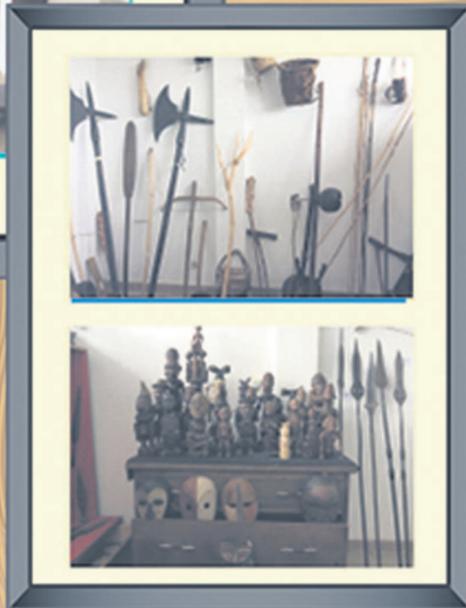
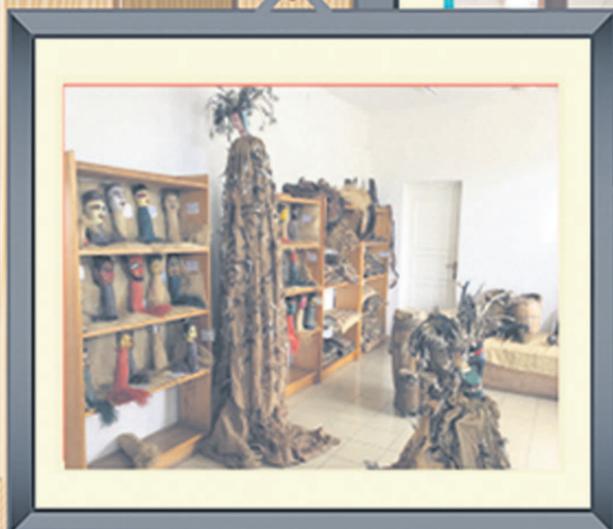
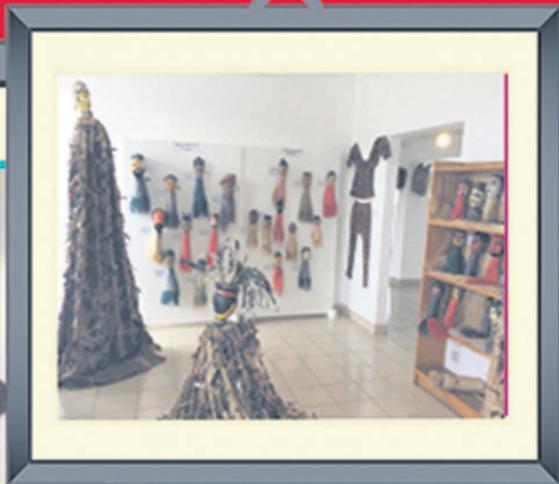
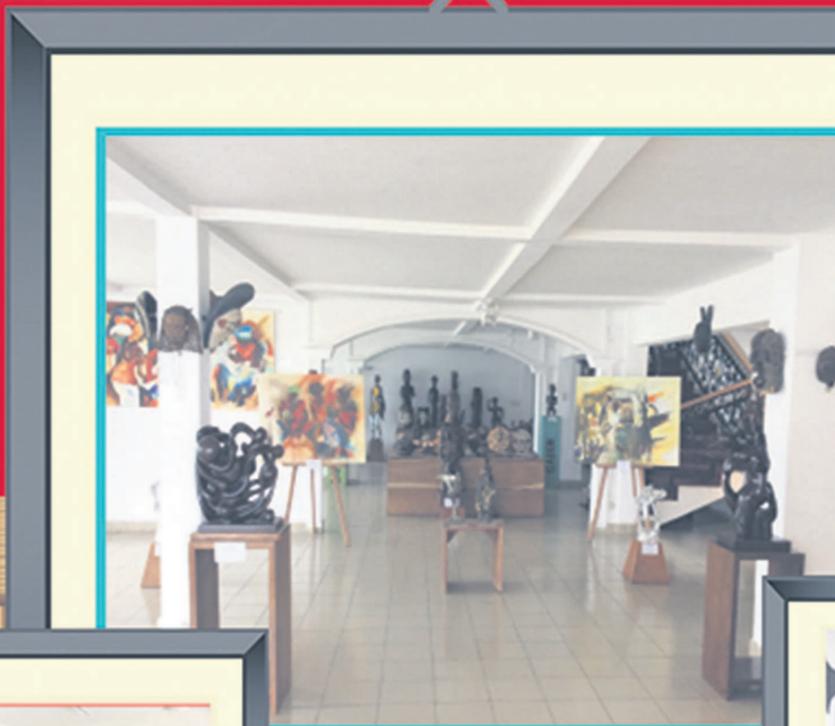
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

NÉCROLOGIE



Cyriaque Brice Zoba, agent des Dépêches de Brazzaville, veuve Mpassi Honorine et famille, Yvon Olive, Serge Ghislain, Eméline Claude, Herbert Steve, Sandrine Gabrielle, Vivien Harold ; Mme Zoba née Bouya Bénédicte Christa et famille ont la profonde douleur d’informer les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, oncle, père et époux Saturnin Zoba, le 5 mai 2021 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient sur l’avenue Marien-Ngouabi (arrêt cinq cent one “501 Lewis”). La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Monsieur Juste Peya, les familles Empilo, Maleke et Max Empilo ont la profonde douleur d’annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère, sœur, tante et épouse Sylvie Koumono Maleke, survenu le 2 mai 2021, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 23 de la rue Bomitabas, Poto-Poto 2. La date de l’inhumation sera communiquée ultérieurement.



CHANGEMENT DE NOM

Je m’appelle Sabo Gbama Domi Jasmin.
Je désire être appelée désormais Sabo Dely Germain.
Toute personne justifiant d’un intérêt légitime pourra s’opposer dans un délai de trois mois.

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



M. Guylin Delus Ngossima, Garcy Paud et les enfants Tébé ont la profonde douleur d’informer aux parents, amis et connaissances, du décès de leur mère, grand-mère la nommée Akowa Anne Marie, survenu le 5 mai 2021, à Brazzaville, des suites d’une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n°23 de la rue Bangangoulou, croisement avenue Miadéka-Marché Ouenzé. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L’agence d’information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



**CONTACTEZ
NOUS**

84, boulevard Denis-Sassou-N’Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



ENTREPRENEURIAT

26 lauréats reçoivent le prix du premier cycle du concours de plans d'affaires

La cérémonie de remise des prix a eu lieu, le 10 mai, dans la ville économique en présence d'Armand Bienvenu Voudibio, Jean Claude Etoumbakoundou et Benoit Ngoyou respectivement directeur de cabinet du ministre des Moyennes et Petites entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, secrétaire général de la Préfecture de Pointe-Noire et coordonnateur par intérim du Projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité.

Les lauréats du premier cycle du concours des plans d'affaires de Pointe-Noire et du Kouilou ont obtenu des prix allant d'un montant de 9 millions 800 à 2 millions de francs CFA. S'exprimant pour la circonstance, Benoit Ngoyou a signifié que les très petites entreprises (TPE) et les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle déterminant pour assurer une croissance économique durable et inclusive. Elles engendrent une incidence durable sur les économies à l'échelle mondiale, régionale et nationale. « Dans la situation actuelle du Congo, l'économie marquée par la récession des TPE et PME constitue un moyen de relance et un réservoir important des nouveaux em-

ploi pour les jeunes », a-t-il déclaré.

Remerciant les organisateurs du concours, la lauréate Idriss Samba, spécialisée pour la transformation du manioc, a expliqué que ce prix est la reconnaissance de la capacité entrepreneuriale de la jeunesse congolaise. « A travers ce prix, c'est la reconnaissance du travail accompli par mes équipes, mes fournisseurs et partenaires divers qui m'accompagne depuis le début du projet. La particularité de notre entreprise est de mettre en valeur les produits locaux, le manioc, aliment de base au Congo, qui souffre parfois d'une mauvaise presse », a-t-elle indiqué. Pour sa part, Rodrigue Mokassa, l'un des lauréats, et

président de la société Zazocro spécialisée pour la fabrication des produits d'entretiens professionnels et industriels, a remercié le gouvernement pour cette initiative en vue d'encourager l'entrepreneuriat nationale.

Le premier cycle de ce concours a été lancé, le 12 mars 2020, par la ministre des Moyennes et Petites entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, Yvonne Adelaïde Mougany. Le gouvernement a obtenu de la Banque mondiale un prêt afin de financer, pour une durée de 5 ans, le projet Padec pour appuyer la création et le développement des PME dans les quatre secteurs prioritaires suivants : agri-



L'un des lauréats recevant son prix

culture et agrobusiness, tourisme, transport et TIC dans et autour du corridor Pointe-Noire, Brazzaville, Ouesso. Le concours de plans d'affaires et Fonds d'appui au développement des entreprises sont les deux instruments de la stratégie d'intervention du Padec pour le soutien à la création et au développement des en-

treprises et à leur compétitivité. Ils visent la promotion et le développement de l'entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes dans les secteurs ciblés et l'appui direct aux MPME pour renforcer le développement et la compétitivité des chaînes de valeur sélectionnées.

Séverin Ibara

DIALOGUE INTERCULTUREL

Le projet « Culture at work Africa » touche à sa fin

Trois grands évènements sont prévus en ce mois de mai et en juin prochain en Côte-d'Ivoire, France et Belgique pour clôturer ce projet destiné à la promotion publique du dialogue interculturel pour la cohésion sociale en Afrique dans les zones urbaines. Ces évènements permettront de présenter les résultats obtenus dans ce cadre.

Lancé en 2018 et soutenu par l'Union africaine, le programme « Culture at work Africa » qui a duré 3 ans « a contribué à créer de nouvelles opportunités, en mobilisant activement les parties prenantes pour promouvoir le dialogue interculturel et la diversité culturelle dans les zones urbaines et périurbaines d'Afrique comme moteurs de l'inclusion sociale et du développement humain durable, afin de répondre au défi soulevé par l'Union africaine et sa vision pour 2063 pour « une Afrique intégrée, prospère et pacifique, animée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale ». Le projet a concerné quinze

pays (Cameroun, République démocratique du Congo, Rwanda, Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso, Kenya, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Tanzanie, Togo, Ouganda et Zimbabwe). Il a eu comme acteurs des artistes, créateurs et professionnels de la culture desdits pays.

Le programme « Culture at work Africa » a été axé sur des thèmes concernant les femmes et les jeunes en tant que moteurs potentiels du changement dans leurs pays ainsi que des thèmes sur la coopération et la mise en réseau pour le développement professionnel. Il a permis de montrer comment le secteur culturel contribue activement à un changement indispensable de la gouver-

nance publique qui repose sur une citoyenneté active et comment la culture est un outil indispensable pour résoudre certains des principaux défis des pays. Cela à travers différentes activités (plateforme de diffusion, plaidoyer, sensibilisation, échanges, apprentissage par les pairs, création des réseaux régionaux. « Culture at work Africa » a permis d'appuyer plusieurs projets locaux et régionaux de coopération multilatérale qui promeuvent le dialogue interculturel et les expressions culturelles et contribuer à augmenter durablement les compétences des acteurs locaux concernés ainsi que les capacités de gestion pour soutenir le dialogue interculturel, la promotion d'une culture de paix et améliorer la gestion de la diversité pour le développement local. La clôture de ce projet triennal (février 2018 - mai 2021) sera marquée par l'organisa-

tion, le 19 mai, à La Rotonde des arts à Abidjan, en Côte d'Ivoire, sous un format hybride, une réunion des décideurs politiques, des experts et des professionnels pour discuter sur le rôle des arts et de la culture dans l'autonomisation des jeunes afin qu'ils jouent un rôle actif dans le développement des sociétés africaines d'aujourd'hui et qu'ils soient, eux-mêmes, les moteurs du changement.

Le 8 mai à Paris en France est prévue une rencontre, sous un format hybride également, axée sur le rôle des femmes en tant que moteurs des secteurs culturel et créatif en Afrique, les femmes qui constituent l'un des principaux moteurs de l'économie du continent africain. Le 17 juin, sera diffusée en ligne, depuis le Palais des beaux-arts - Bozar à Bruxelles (Belgique où se trouve le siège de l'Union européenne), une conversation avec des

fonctionnaires et des professionnels de la culture sur les recommandations politiques pour le secteur culturel en Afrique proposées comme résultat tangible du projet « Culture at Work Africa ». Ces évènements qui permettront de présenter les résultats obtenus dans le cadre du projet sont destinés à « attirer l'attention des acteurs du secteur culturel et au-delà, afin de réunir le plus grand nombre possible d'intéressés par le potentiel de la coopération culturelle comme instrument de soutien au développement ». D'autres activités seront organisées en marge desdits évènements (exposition à La Rotonde des arts d'Abidjan, du 15 mai au 13 juin, et la mise en place, de mai à juillet par Bozar, d'une vitrine virtuelle pour guider le public à travers un voyage à la rencontre de la communauté « Culture at Work Africa ».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Le Figa bientôt en phase opérationnelle

Le directeur du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat (Figa), Arnel Fridelin Mbouloukoué, a annoncé, au cours d'un échange avec la presse, le démarrage imminent des activités de cette structure dans les volets garantie et accompagnement.

Etablissement public administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, le Figa bénéficie d'un capital initial de quinze milliards FCFA. Le but étant d'assurer l'activité de garantie des prêts auprès des banques. Pour alimenter le fonds, le gouvernement a accordé 20% de la taxe unique sur les salaires et les bénéfices des prestations du fonds, en plus des financements attendus des partenaires, dont la Banque mondiale.

« Je remercie le gouvernement de nous avoir encouragés pour aller sur le marché monétaire afin de mobiliser ces fonds. A ce jour, nous avons mobilisé 1/3 de ces fonds. Le reste, je pense qu'avant la fin de la saison sèche nous allons réunir les 15 milliards FCFA. ...D'ici à la fin de ce mois, nous allons commencer avec le volet garantie et accompagnement », a annoncé Arnel Fridelin Mbouloukoué. Le Figa qui a lancé officiellement ses activités en janvier, repose sur trois piliers : l'impulsion, la garantie et l'accompagnement. L'impulsion a pour objet de soutenir les



Arnel Fridelin Mbouloukoué entouré de ses collaborateurs/Adiac

porteurs de projets ; la garantie vise à résoudre le problème lié à l'accès au financement ; et l'accompagnement consiste à pallier les difficultés de développement des bénéficiaires résultant des faiblesses relevées dans la conduite des affaires. Ainsi, après avoir défini les règles de gouvernance, l'institution vient de recruter les directeurs centraux en attendant la création des directions départementales à travers le pays. Le plan d'action du Figa prévoit, pour un premier temps, le sou-

tien de cent entreprises par an. Il peut garantir jusqu'à présent 100 millions FCFA mais sa garantie se situe à 50%, l'autre part étant supportée par les banques.

Réduire les importations

Dans la mobilisation du fonds initial, le Figa a bénéficié du soutien de la Banque centrale d'autant plus que l'une des vocations du fonds est de réduire les importations alimentaires au niveau national et de lutter contre l'inflation. « Dans le cadre du

Congo, le chiffre avancé est de 700 milliards FCFA. Alors si nous produisons, nous allons exporter et la Banque centrale ne va plus perdre ses réserves de change. Lorsque nous importons en devises, la Banque centrale est obligée de faire sortir ses devises, cela baisse les réserves de change », a-t-il dit. Le directeur général du Figa a également rappelé que sa structure n'a pas de distinction ou de priorités actuellement. « Tous les secteurs qui concourent à

la création de richesse au niveau de notre pays sont les bienvenus au Figa. Nous avons justement une attention particulière au niveau de l'agriculture, l'agro-alimentaire, la petite industrie, les services », a expliqué Arnel Fridelin Mbouloukoué.

Né des cendres du Fonds de garantie et de soutien aux PME, le Figa est une institution financière à part entière. « La meilleure façon de faire est de passer par les banques pour éviter certaines erreurs que nous avons connues par le passé. Cela rassure tout le monde », a rappelé le directeur général du Figa.

Pour lui, le fonds est actuellement en discussion avec la Commission bancaire de l'Afrique centrale en ce moment pour qu'il ait une pondération favorable. « Nous allons prendre les jeunes qui ont de bonnes idées pour faire en sorte que leurs projets soient bancables. Une fois qu'ils ont construit leurs entreprises, ils peuvent aller à la banque de leur choix demander des financements », a assuré Arnel Fridelin Mbouloukoué.

Il a, par ailleurs, précisé que le Figa ne finance pas les projets, mais apporte la garantie au niveau des banques. Il s'agit d'un modèle qui permettra à l'Etat de diversifier l'économie, d'accroître ses recettes fiscales ; d'amener de bons clients au niveau des banques et de participer à l'amélioration du climat des affaires.

Parfait Wilfried Douniama

SAISON AFRICA 2020

Le Congo prend part à l'événement

Dans le cadre de la saison Africa 2020, la Côte d'Ivoire, Montévidéo et la Fondation Pernod Ricard accueilleront du 13 mai au 23 juillet, à Marseille en France, les ateliers Sahn à travers une exposition et biens d'autres activités sous le thème « Réinventer le monde... à l'aube des traversées ». Plusieurs artistes africains y sont conviés pour l'occasion, dont près d'une vingtaine en provenance du Congo.

Initiative du président français, Emmanuel Macron, la saison africaine en France prévue au départ du 1er juin à mi-décembre 2020 avait été décalée pour décembre 2020 à juillet 2021, en raison de la pandémie de covid-19. Le projet vise à mieux faire connaître l'Afrique contemporaine aux Français. Pour ce faire, la parole a été accordée durant plusieurs mois aux Africains du continent et de la diaspora pour raconter au monde l'Afrique d'aujourd'hui, loin des clichés persistants.

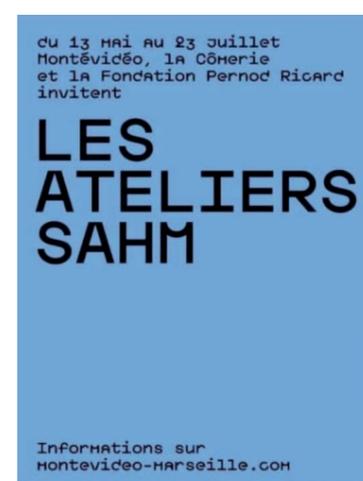
Plateforme congolaise dont la vocation est d'être un lieu d'exposition, d'accueil et d'échange pour les artistes nationaux et africains issus des arts visuels, vivants ou de la littérature, les ateliers

Sahn ont été sélectionnés pour participer à l'initiative. L'événement phare étant l'exposition « Réinventer le monde... à l'aube des traversées ». Conduits par Bill Kouélany, sa fondatrice et commissaire de l'exposition, les ateliers Sahn comptent, en parallèle, dans sa délégation des performeurs, plasticiens, slameurs, danseurs, écrivains et conteurs. Parmi eux, on cite : Sam BB, Karel Kouelany, Émeraude Kouka, Black Panther, Ori Huchi Kozia, Jordy Kissy Moussa, Rodney Zabakani, Pure Cannelle, Thalès Zokène, etc.

Initiée par Colette Barbier, directrice de la fondation Pernod Ricard et de Hubert Colas, directeur de Montévidéo, l'exposition réunira les œuvres

d'une vingtaine d'artistes plasticiens venus de plusieurs pays d'Afrique centrale, à savoir : la République du Congo, le Cameroun, le Tchad, le Mali, la Côte d'Ivoire et l'Ouganda. A travers les tableaux, photographies et installations, l'Afrique, longtemps méconnue, sera au centre de tous les regards curieux pour être décortiquée sous différents angles.

Le thème de l'exposition, qui n'est autre que celui de la Rencontre internationale de l'art contemporain (RIAC) organisée en 2019 par les ateliers Sahn, trouve tout son sens en cette période de crise sanitaire où tout est réflexion et adaptation aux changements et réalités imposés par le cours de la vie. Avec pour point de départ dans sa logique réflexive l'œuvre littéraire « A l'aube des traversées » du poète haïtien Mackenzy Orcel, cette thématique est en quelque sorte une invitation à réinventer notre



rapport avec autrui, notre manière de communiquer, de cohabiter sur terre, voire de vivre ensemble.

Dans le cadre de la Saison Africa 2020, tous les artistes invités bénéficieront également d'une période de résidence artistique. Pendant ce séjour, des passerelles entre artistes africains et structures françaises seront mises en place autour des ateliers et formations. Des temps forts sont également prévus comme la Fête de la musique,

des rencontres, débats, performances, lectures et projections. La Saison Africa 2020 est organisée et mise en œuvre par l'Institut français, opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture ; le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports ; le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ; et l'Agence française de développement.

Merveille Atipo